



CHARTRE ÉTHIQUE ET ENGAGEMENT RSE 2024



PRÉAMBULE

Afin de répondre aux enjeux environnementaux, éthiques et sociétaux actuels, Festilight s'engage sans relâche dans une démarche RSE depuis de nombreuses années, gage de progrès et de pérennité. Sa structuration se dessine comme la clé d'une croissance partagée, durable et profitable pour l'entreprise, ses collaborateurs, partenaires et clients.

Les engagements de la société Festilight sont désormais formalisés dans la présente charte éthique et RSE, document de référence définissant les objectifs, principes et rôles de chacun.

Cette charte s'applique à minima au sein de l'entreprise et dans le cadre de toutes ses activités. Cependant, dans sa volonté de participer à la diffusion des valeurs relatives aux droits de l'Homme, aux droits du travail, à la protection de l'environnement et en accord avec son engagement sociétal, Festilight diffuse plus largement cette charte en la communiquant à la demande à ses parties prenantes et en la mettant à disposition sur son site internet. L'entreprise encourage ses sous-traitants et fournisseurs à appliquer chacun des principes de cette charte.

LA SOCIÉTÉ FESTILIGHT

Festilight est une entreprise auboise créé en 1997 par son dirigeant actuel Didier Maroilley. Elle conçoit et fabrique des décorations lumineuses et/ou festives pour animer les espaces publics et privés. C'est l'un des leaders dans son domaine d'activité en France.

Grâce à un large éventail de produits, allant des illuminations extérieures aux décorations d'intérieur, en passant par des projets sur-mesure, Festilight propose des solutions adaptées à chaque besoin et chaque envie. Son ambition principale est de faire briller durablement chaque lieu et chaque évènement, de la conception à la finalisation de chaque projet.

L'ENGAGEMENT ENVERS LE PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES

Le Global Compact, également connu sous le nom de Pacte Mondial des Nations Unies, est une initiative de l'ONU visant à engager les entreprises ainsi que les organisations non lucratives dans le respect de 10 principes fondamentaux organisés autour de 4 grandes thématiques, dans le dessein de promouvoir la construction d'une société plus durable :



DROITS DE L'HOMME

- #1 Festilight et l'ensemble des salariés s'engagent à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence.
- #2 Festilight, ses salariés et ses propres compagnies veillent à ne pas se rendre complices de violation des droits de l'Homme.



DROIT DU TRAVAIL

- #3 Festilight et ses salariés s'engagent à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.
- #4 Festilight et ses salariés veillent à l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire.
- #5 Festilight et ses salariés veillent à l'abolition effective du travail des enfants.
- #6 Festilight et ses salariés veillent à l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

- #7 Festilight et ses salariés s'engagent à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.
- #8 Festilight et ses salariés s'engagent à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.
- #9 Festilight et ses salariés s'engagent à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

- #10 Festilight et ses salariés s'engagent à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.



NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

L'engagement de Festilight envers les principes du Pacte Mondial des Nations Unies ne tarit pas depuis plus de dix ans, et nous orientons systématiquement nos choix stratégiques vers plus d'actions durables afin de préparer pour tous un avenir meilleur.

Chaque année, nous publions un rapport annuel qui reprend l'ensemble de nos progrès réalisés et nos objectifs pour l'année à venir.

“

LA VISION DU PRÉSIDENT

Depuis sa création en 1997, Festilight s'efforce d'appliquer et de diffuser dans ses activités les valeurs qui lui sont chères.

Comme beaucoup d'acteurs de la vie économique, nous avons pris conscience des nombreux défis auxquels les entreprises comme la nôtre doivent faire face et de nos responsabilités vis-à-vis de toutes nos parties prenantes ou de l'environnement.

Ainsi, à travers cette Charte éthique et RSE et son soutien aux dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies, Festilight a décidé de formaliser ses valeurs et engagements concernant la protection des droits de l'Homme et des travailleurs, le respect de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Cette charte, en plus de représenter nos valeurs fondamentales, exprime nos engagements individuels et collectifs. Il est de notre devoir à tous de s'accomplir dans le respect et la promotion de ces règles, pour se rendre dignes des responsabilités et de la confiance qui nous sont accordées.

”

Didier Maroilley

LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Chercher à minimiser son impact environnemental fait partie intégrante de l'ADN de Festilight, tant au niveau des produits commercialisés que de ses activités propres ou de ses actions.

Concernant les produits fabriqués et commercialisés, Festilight fût notamment pionnière dans la démocratisation des décorations lumineuses utilisant des ampoules LED à basse consommation, à la suite d'un travail mené en collaboration avec ses fournisseurs. Les objectifs de cette démarche étaient de réduire la consommation énergétique des produits tout en maintenant les performances lumineuses souhaitées.

Le principe de précaution, intégré dans la charte et la politique de l'entreprise, nous pousse à considérer les impacts possibles de nos produits tout au long de leur vie. Nous nous interdisons notamment l'usage de LED dont le spectre d'émission lumineux pourrait avoir des effets néfastes sur la santé humaine et nous respectons les programmes REACH et RoHS concernant la limitation de l'utilisation de substances chimiques dangereuses.

Festilight a par ailleurs participé en 2022/2023 au parcours « **MakCCing Durable** » avec l'appui de la **CCI Grand Est** et **Climaxion**, visant à intégrer l'écoconception dans ses processus de développement de produits : analyses de cycle de vie des produits et mise en place d'actions pour réduire les émissions ou impacts.



L'utilisation récente de matières plastiques recyclées dans son process de fabrication additive, reconnue par l'obtention récurrente depuis 2022 du label « **MORE** » (MOBILISÉS pour Recycler) récompensant les entreprises agissant en faveur de l'économie circulaire, contribue pour beaucoup aux progrès réalisés et constatés dans la réduction des impacts environnementaux.



C'est en effet après plusieurs années de recherche que notre service Innovation a trouvé ce qui allait révolutionner notre chaîne de production : l'utilisation de granulés de plastique recyclé provenant de déchets PCR (matière plastique recyclée post-consommation) à partir de DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) dans un process de fabrication additive pour produire en interne des structures et des décors. Fin 2020 nous faisons donc l'achat d'une première imprimante 3D dotée de la technologie FGF (Fused Granular fabrication) autrement dit, la fabrication additive grand format par extrusion directe de granulés. 2 autres machines sont venues compléter la chaîne de production en 2022.

Nous sommes désormais capables de proposer des solutions rapides et créatives pour réaliser des décors uniques et respectueux de l'environnement. Ce concept jouit d'une technologie **Responsable, Réactive, Recyclée et Recyclable**.



C'est dans ce cadre que la nouvelle collection de décors **LE MOTIF FRANÇAIS®**, dessinée, fabriquée et assemblée dans notre atelier de Troyes dans l'Aube est née.

La plupart des nouveaux développements de produits reposent donc désormais sur cette technologie plus vertueuse.

Pour répondre durablement à la problématique de la fin de vie de ses produits, Festilight respecte les réglementations en vigueur dans son domaine d'activité, diffuse systématiquement des consignes de tri et participe aux filières de collecte et valorisation de ses déchets par typologies, notamment des DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) et lampes usagées en adhérant à l'éco-organisme **ECOSYSTEM**. En 2023, Festilight a par exemple collecté près de 6 tonnes de DEEE principalement issus de la récupération de ses produits hors d'usage auprès des clients (ampoules, guirlandes ...). Ces déchets sont remis à cet organisme agréé par le ministère de l'Environnement et du Développement Durable qui permet ainsi de proposer une filière de fin de vie la plus respectueuse possible de l'environnement.



L'entreprise Festilight s'est doté d'un broyeur mécanique permettant le recyclage des structures plastiques imprimées en interne. Dans un premier temps celui-ci sert à broyer et à remettre sous forme de granulés compatibles avec nos machines les rebuts et chutes de production pour les réutiliser, la société songe également à mettre en place un mécanisme d'économie circulaire avec son réseau commercial visant à récupérer et à recycler les structures en fin de vie pour fabriquer ses nouvelles collections. Nous citerons Lavoisier qui disait : « Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme ».

Concernant ses activités, Festilight agit tous les jours en décarbonant continuellement sa flotte de véhicules, en proposant gracieusement aux salariés des bornes de recharge pour véhicules électriques sur le parking de la société ou en encourageant le covoiturage.

Festilight privilégie aussi autant que possible les fournisseurs locaux afin de limiter l'impact du transport de marchandises dans ses activités.



Son partenaire Logistique historique TCP spécialisé dans les métiers du transport et de la logistique s'engage lui aussi dans une démarche RSE d'excellence. Les labels accumulés au fil des années en sont la preuve : ISO9001, respect de la charte « Objectif CO2 les transports s'engagent », certification OEA, Labélisation RSE Lucie 26000... Pour opérer sa transition énergétique, TCP distribution utilise Oleo 100, un carburant alternatif composé à 100% de colza, et a pu réduire de plus de 60% ses émissions de Co2 en comparaison au gazole.

Par ailleurs Festilight a mis en place depuis 2022 une politique de sobriété énergétique dans ses locaux en accord avec les récentes recommandations et incitations gouvernementales : suivi précis des consommations par sites, utilisation raisonnée du chauffage ou des climatisations, limitation des mails, extinction totale des ordinateurs et des lumières le soir... Des études préliminaires ont aussi été lancées pour équiper le site principal de Festilight avec des panneaux photovoltaïques.

La société entend enfin, à son échelle, encourager la biodiversité autour de ses bâtiments industriels en entretenant des ruches pour abeilles sauvages sur un parterre planté de jachère fleurie.



Pour agir plus concrètement, formaliser sa démarche et aussi répondre aux sollicitations de ses parties prenantes, Festilight vient volontairement d'intégrer fin 2023 le programme « **Diag décarbon'action** », accompagnant les entreprises qui souhaitent réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et qui consiste en la réalisation d'un bilan carbone et en la co-construction d'un plan d'action de baisse des émissions de GES. Ce programme est co-financé par l'**ADEME** et opéré par **Bpifrance**, en collaboration avec l'**Association Bilan Carbone**.



Festilight a rejoint avec fierté la **Communauté du Coq Vert** depuis 2022 : Communauté de dirigeants convaincus de la nécessité d'agir et déjà engagés dans la transition écologique et énergétique. Lancée par Bpifrance, en partenariat avec l'ADEME et le Ministère de la Transition Écologique, cette Communauté a pour vocation de favoriser le partage d'expertise entre entrepreneurs engagés.



Chaque année, la certification **Ecovadis** est renouvelée : label de référence, qui évalue la responsabilité sociétale de beaucoup d'entreprises dans le monde. Festilight a brillamment renouvelé sa médaille d'argent en 2023 avec une note en progression constante de 62/100.

LA POLITIQUE SOCIALE

La société auboise revendique son attention particulière à la bonne utilisation des ressources humaines, et à être particulièrement respectueuse des personnes qui sont sa principale richesse.

Nous estimons qu'il est de notre devoir de nous assurer que l'ensemble des travailleurs qui participent à l'élaboration de nos produits puissent bénéficier de bonnes conditions de travail, en toute sécurité, d'un contexte favorable pour concilier vie professionnelle et vie personnelle et d'égalité de traitement, qu'ils soient salariés de Festilight ou non.

Les actions effectuées ces dernières années avec notamment des travaux d'amélioration des bureaux ou des lieux de vie ont montré cet engagement, et les projets sur lesquels nous travaillons actuellement sont de nature à conforter notre contribution à ce grand mouvement qui ne peut exister que si chacun contribue à son niveau au sein de l'entreprise mais aussi dans sa vie personnelle.

Festilight s'engage bien sûr à ce que toutes ses équipes travaillent dans un environnement garantissant leur sécurité et leur santé physique et mentale en évaluant constamment les risques liés à ses activités et en apportant systématiquement des réponses et actions concrètes dans un cadre permanent d'amélioration continue.

Conscients du problème de précarité liée à l'emploi intérimaire mais devant faire face à un pic d'activité saisonnier, nous avons privilégié les contrats à durée déterminée ou indéterminée ainsi que le travail partagé. Cette organisation « gagnant-gagnant » permet à la fois d'avoir une vision plus juste sur les effectifs, d'assurer une meilleure qualification du personnel mais aussi aux salariés d'avoir une vision plus claire sur leurs rentrées financières à moyen terme et de capitaliser plus rapidement de l'expérience en faveur de leur employabilité.

En tant qu'employeur, Festilight est conscient de son rôle majeur en matière de lutte contre toutes formes de discrimination, c'est pourquoi elle est clairement inscrite dans notre règlement intérieur.

En matière de recrutement, les postes proposés ne tiennent compte en aucun cas du sexe, du genre, de l'orientation sexuelle ou des origines des postulants. A noter que les rémunérations sont proposées selon une grille interne et sont liées à un poste ou un parcours précis.



En 2024 l'Index de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes de Festilight obtenu est de 91/100, ce qui est un excellent score pour une PME familiale. De manière générale, dans le cas des rémunérations, ni le sexe (F/H), ni l'orientation sexuelle, ni l'origine ne rentrent en ligne de compte.



Un partenariat avec Les Etablissements et services d'aide par le travail (ESAT) nous permet d'accueillir des stagiaires en situation de handicap.

Nous avons par ailleurs constaté qu'il pouvait être parfois difficile pour les jeunes parents et particulièrement pour les mamans de concilier vie professionnelle et organisation familiale. Afin de lutter contre la précarité de certaines situations liées aux problèmes de garde d'enfants pendant le travail, nous finançons 5 berceaux dans une crèche interentreprises voisine.

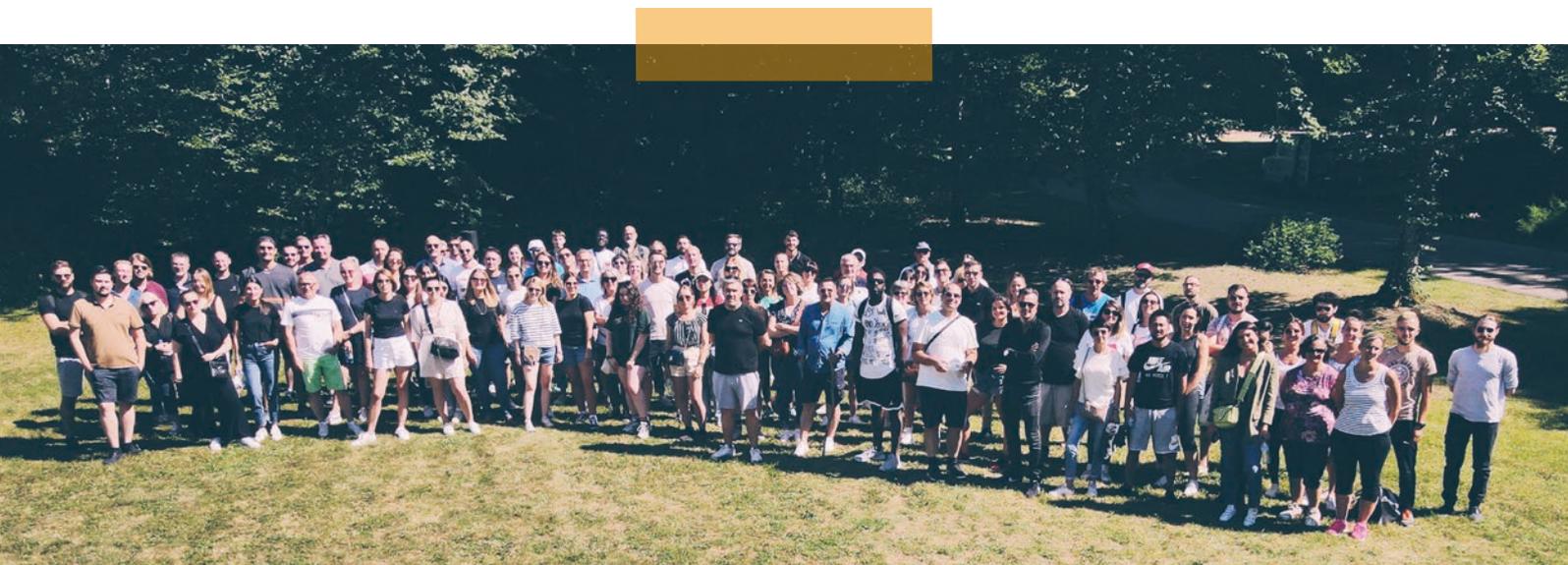
Festilight s'engage donc à accompagner ses salariés tout au long de leur vie professionnelle, dans le respect de leurs différences, dans l'ambition de leur bien-être et du développement de leurs compétences.

Festilight incite également ses fournisseurs et sous-traitants à promouvoir ces aspirations et à s'assurer du respect des conventions internationales se rapportant aux Droits de l'Homme et au droit du Travail, que ce soit en France ou à l'étranger.



Enfin, la société s'engage à créer un environnement de travail où la convivialité et le bien-être sont au cœur de la culture d'entreprise. Il est important de cultiver des relations solides et harmonieuses entre collègues. Pour cela, la société organise régulièrement des événements et des activités qui permettent aux équipes de se retrouver et de tisser des liens au-delà du cadre professionnel. Que ce soit au travers de déjeuners d'équipe, de soirées à thème, de rencontres sportives ou de sorties en plein air, Festilight encourage les collaborateurs à prendre le temps de se connaître et de partager des moments de détente et de plaisir ensemble.

Ces moments de convivialité renforcent l'esprit d'équipe, stimulent la créativité et favorisent un environnement de travail positif et épanouissant.



LE FESTIDAY

Une journée pour fédérer les équipes autour d'une compétition, convivialité, retrouvailles et bonne humeur sont au rendez-vous.

ETHIQUE, PARTENAIRES ET RELATIONS COMMERCIALES



Festilight accorde la plus grande importance au choix de ses partenaires et s'efforce de travailler avec des fournisseurs qui adhèrent à ses valeurs. Notre politique d'achat durable répond donc à plusieurs critères :

- Qualité produit
- Conditions de vie et de travail et respect des droits de l'Homme
- Confiance mutuelle et éthique des affaires
- Environnement et développement durable

Festilight a construit sa réputation sur des produits sûrs et de qualité professionnelle. Des audits poussés menés par des cabinets externes mondialement reconnus nous permettent de trouver les fournisseurs qui répondent entièrement à cette politique. Nous plaçons la sécurité et la satisfaction des utilisateurs finaux au cœur de notre politique produit. Nos exigences sur la sécurité des produits se basent sur les standards Européens les plus élevés. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils s'assurent que leurs produits soient conformes à ces normes et nous refuserons de commercialiser tout produit ne pouvant satisfaire ces exigences.

Festilight travaille au plus près de ses fournisseurs pour éviter toute situation de non-conformité et contrôle la sécurité et la qualité de ses produits directement dans les usines de ses fournisseurs ou au sein de laboratoires indépendants.

La satisfaction client étant au cœur de la stratégie commerciale de Festilight, un outil CRM (Customer Relationship Management) vient d'être mis en place afin de viser l'excellence dans la relation client. Les clients et consommateurs sont en effet au centre de tous les développements : Ils sont écoutés pour pouvoir leur proposer des produits et services de qualité répondant à toutes leurs attentes, voire plus si possible !

L'entreprise troyenne travaille avec des partenaires et fournisseurs issus du monde entier, y compris dans des pays reconnus pour avoir du mal à endiguer certaines mauvaises pratiques liées à la corruption ou au non-respect des droits de l'Homme. Pour autant, nous croyons fermement en l'universalité des droits de l'Homme et du respect de l'éthique des affaires. Nous ne cessons jamais de les promouvoir auprès de tous nos partenaires et de veiller à ce que notre chaîne de valeur en respecte l'essence.

Festilight entend aussi jouer un rôle de facilitateur en trouvant des solutions aux problématiques de ses clients : propositions de locations de produits, solutions de financement...

Festilight innove constamment afin de permettre à ses clients de concrétiser tous leurs projets de mise en lumière ou de décorations festives. Cela passe par la recherche permanente de solutions techniques, alliant esthétique et performance, tout en gardant à l'esprit les contraintes budgétaires, environnementales et réglementaires.

L'ENGAGEMENT SOCIÉTAL ET TERRITORIAL

Depuis sa création, Festilight rayonne sur son territoire d'une part en décorant la plupart des communes de sa région pour les fêtes de fin d'année, mais aussi d'autre part grâce à sa contribution aux événements locaux et à ses engagements auprès d'associations et organismes de la région.

Festilight est entre autres partenaire de longue date du festival « **les Nuits de Champagne** » ou encore du club de foot « **Estac** » de Troyes.

Son action locale ne se résume pas qu'à ces grands noms et se traduit aussi par des actions de mécénat auprès d'hôpitaux ou d'associations caritatives qui lui sont chères ou en privilégiant des partenaires locaux pour organiser ses différents événements internes.

L'entreprise permet aussi aux habitants de son territoire de profiter de ses produits et de son savoir-faire à moindre coût en organisant annuellement une braderie de déstockage de produits dans ses entrepôts. Une boutique éphémère a même vu le jour avant les fêtes de fin d'années 2023 au centre de marques Mac Arthur Glen de Troyes.



Par ailleurs, pour faire face aux difficultés rencontrées par les étudiants en sortie du cursus scolaire et pour leur faire découvrir la réalité d'une entreprise, nous intégrons régulièrement des stagiaires ainsi que des alternants et même des classes de primaire en visite découverte.

Nous sommes persuadés qu'intégrer des étudiants en stages ou contrats de professionnalisation leur permet de mieux appréhender le monde du travail et d'y développer leurs compétences favorisant leur employabilité. Nous avons ainsi pu développer un certain nombre de partenariats techniques ou marketing avec des établissements scolaires et universitaires de notre bassin d'emploi, avec par exemples des participations à l'**Ecodesign Challenge UTT** (Université de Technologie de Troyes), au Hackathon « **CRUNCH UTT** » ou à des travaux communs avec **l'école supérieure de design de Troyes**. 6 stagiaires ont pu effectuer un stage en 2023 dans les locaux de Villechétif en 2023. Festilight embauche également des étudiants pendant les vacances d'été pour les aider à financer leurs études.

Enfin, Festilight favorise l'emploi et le savoir-faire industriel locaux. L'internalisation de productions par la fabrication additive a permis de créer ou pérenniser plusieurs emplois au siège social.



Cet engagement s'est aussi traduit par l'adhésion de Festilight à la communauté « **La French Fab** », lancée le 2 octobre 2017 par Bruno Le Maire, Ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, qui se veut être l'étendard de l'industrie française en mouvement. La French Fab incarne les entreprises comme Festilight, acteurs économiques, institutions et sites industriels situés en France qui se reconnaissent dans la volonté de développer l'industrie française.